



Trajectoires	Conditions d'admission
<p>Voies 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un PI actif qui démontre les besoins et limitations. • Avoir un trouble grave d'apprentissage entraînant des limitations documentées par une équipe multidisciplinaire; • Présenter un historique d'échec ou de modification des attentes au dossier scolaire, malgré la mise en place de mesures d'adaptation; • Avoir bénéficié d'interventions intensives et ciblées • Avoir bénéficié de l'enseignement du programme du primaire pendant toute la durée permise par les encadrements (LIP et régime pédagogique). • Présenter un retard important dans les apprentissages scolaires en lien avec les compétences attendues du primaire. L'élève se situe généralement dans un niveau d'autonomie se situant au 1^{er} ou 2^e cycle du primaire.
<p>Voies 2 (provenant du primaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir un PI actif qui démontre les besoins et limitations. • Avoir un trouble d'apprentissage entraînant des limitations documentées par une équipe multidisciplinaire; • un historique d'échec ou de modification des attentes au dossier scolaire, malgré la mise en place de mesures d'adaptation; • Avoir bénéficié d'interventions intensives et ciblées • Avoir bénéficié de l'enseignement du programme du primaire pendant toute la durée permise par les encadrements (LIP et régime pédagogique). • Présenter un retard important dans les apprentissages scolaires en lien avec les compétences attendues de la fin du 3^e cycle (2 ans et plus de retard).

<p>FPT (Formation préparatoire au travail) CFER (Formation en entreprise de récupération)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir 15 ans au 30 septembre où l'élève commence sa formation; ▪ ne pas avoir acquis les compétences attendues du 3^e cycle primaire en français ET en mathématiques; ▪ le PI actif de l'élève doit démontrer les besoins et le niveau où l'élève est évalué.
<p>FMS (Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir 15 ans au 30 septembre où l'élève commence sa formation; ▪ avoir terminé son français et ses mathématiques du 3^e cycle du primaire sans avoir complété le 1^{er} cycle du secondaire; ▪ le PI actif de l'élève doit démontrer les besoins et le niveau où l'élève est évalué; ▪ vouloir faire des stages en entreprise; ▪ se projeter sur le marché du travail à très court terme. ▪
<p>PRÉ-DEP</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir 15 ans ou plus au 30 septembre où l'élève commence sa formation; ▪ avoir réussi 2 des 3 matières de base de 2^e secondaire pour le PRÉ-DEP de 3^e sec. ; ▪ avoir réussi les 3 matières de base de 3^e sec. pour le PRÉ-DEP de 4^e sec. ; ▪ souhaiter explorer des métiers de la formation professionnelle; ▪ être à haut risque de décrochage scolaire. ▪
<p>Semestriel</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ avoir 16 ans au 30 septembre où l'élève commence sa formation; ▪ être en 4^e ou 5^e secondaire avec une ou des matières en échec; ▪ vouloir s'inscrire à un DEP ou vouloir compléter les matières à sanctions manquantes pour l'obtention du DES; ▪ avoir défini son projet de vie. ▪ L'élève qui a eu 18 ans avant le 1^{er} juillet de l'année en cours doit être « diplomable » au terme de l'année pour être admissible. ▪